

*L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officiel des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.*



## **AVIS AUX MEMBRES**

No. 2024 – 110

Le 26 août 2024

### **Victoria Gold Corp. (VGCX) Retrait de la cote**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que la Bourse de Toronto a annoncé le 23 août 2024, le retrait de la cote des actions ordinaires de Victoria Gold Corp. (« Victoria Gold ») à la fermeture du marché le 23 septembre 2024.

La négociation des options de Victoria Gold est suspendue à la Bourse de Montréal à l'heure actuelle. Aucune nouvelle série d'options ne sera inscrite aux fins de négociation.

La fonction auto-exercice ne sera pas disponible pour Victoria Gold. Seuls les exercices manuels seront disponibles et devront être traités manuellement par les membres de la CDCC.

Dans le cas d'un exercice, les détenteurs d'option de vente devront faire des provisions pour être capable de livrer.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des activités d'exploitation de la CDCC.

Anna Linardakis  
Directrice, Activités commerciales  
CDCC